

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENU LE 4 OCTOBRE 2021 SUR TEAMS**

Présences : Monsieur Sébastien Turner, parent
Madame Johanne Trudeau, sgd
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Émilie Aganier, enseignante
Monsieur Karl Daudelin-Mouton, enseignant
Madame Marie-Pier Vanslette, psychoéducatrice
Madame Sophie Le Monnier, personnel de soutien
Madame Manon Riverin, parent
Monsieur Valéry Tchunte Taghe, parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
Madame Christine Leclair, parent
Monsieur Jean-François Leroux, parent

Direction : Madame Nathalie Decamps

1. Accueil, salutations aux nouveaux membres et vérification du quorum

Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19 h.

2. Période de questions du public

Aucun public.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour. Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 11.5 Activités (3);
- 20.1 Scouts.

Il est proposé par Madame Christine Leclair et appuyé par Madame Manon Riverin d'adopter l'ordre du jour du 4 octobre 2021 avec les ajouts proposés.

Adopté à l'unanimité

CE-21-22-01

4. Adoption du procès-verbal du 30 août 2021

Des modifications sont apportées aux absences de la dernière rencontre, Monsieur Dominic Loiselle était absent alors que Madame Manon Riverin était présente. Des modifications d'ordre technique et orthographique sont également apportées.

Il est proposé par Madame Manon Riverin et appuyé par Madame Émilie Aganier d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 30 août 2021 avec les modifications.

Adopté à l'unanimité

CE-21-22-02

5. Nomination aux différents postes (approbation)

- **Présidence** : Monsieur Sébastien Turner
- **Vice-Présidence** : Monsieur Valery Tchuente Taghe
- **Secrétaire** : Madame Manon Riverin remplaçant Madame Émilie Aganier
- **Déléguée au comité de parents** : Madame Manon Riverin, substitut Monsieur Valery Tchuente Taghe
- **Substituts parents** : Madame Chloé Beaudin-Lejour et Madame Nancy Deveau

Les nominations ont été faites en conformité aux procédures d'élection des membres du conseil d'établissement lors de l'assemblée générale du 13 septembre 2021.

Approuvé à l'unanimité

CE-21-22-03

6. Suivis au procès-verbal du 30 août

Aucun suivi à faire.

7. Dénonciations d'intérêts

La direction a fait compléter antérieurement les formulaires de tous les membres du conseil d'établissement.

8. Formation obligatoire des nouveaux membres

Le lien Internet pour visionner les capsules liées à la formation des membres du conseil d'établissement est déposé dans le fil de conversation de la rencontre du CÉ. Les capsules durent environ 1 heure au total. Madame Decamps propose que chacun regarde les capsules à la maison et que les membres qui ont des questions nous reviennent au prochain CÉ.

9. Calendrier des rencontres

On confirme que le 28 mars est une journée pédagogique.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Monsieur Valery Tchuente Taghe que le calendrier des rencontres reste tel quel.

Adopté à l'unanimité

CE-21-22-04

10. Règles de régie interne

Les règles de régie interne sont déposées comme document à approuver. Monsieur Turner prend la parole et nous résume les points importants soit :

- Heures des CÉ
- Explications des séances ordinaires et extraordinaires
- Ordre du jour avisé le plus possible des ajouts
- Qu'il peut avoir du public
- Quand on a l'obtention du quorum
- Prévoir les absences à l'avance pour les parents

Il est proposé par Madame Émilie Aganier et appuyé par Monsieur Valery Tchuente Taghe d'approuver les règles présentées.

Approuvé à l'unanimité

CE-21-22-05

11. Mot de la direction :

11.1 Normes et modalités

Les normes et modalités sont présentées. La direction en fait la lecture. Elles seront déposées sur le site internet de l'école au plus tard le 15 octobre.

- Le 1^{er} cycle ne présente aucun changement
- Le 2^e cycle, les élèves de 4^e année auront l'épreuve du MEES qui comptera pour 10% de la note finale.
- Le 3^e cycle, les élèves de 6^e année auront l'épreuve du MEES qui comptera pour 10% de la note finale.
- Les modalités pour le préscolaire ont été modifiées en fonction du nouveau programme.
- Le régime pédagogique a été modifié ; seulement 2 bulletins seront émis en date du 28 janvier et du 10 juillet 2022 au maximum

11.2 Photos Scolaires

Une proposition de fond pour la photo de groupe est faite, les membres du CÉ identifient 3 options (514, 668 et 750). Le fond 514 a été le gagnant à l'unanimité par vote.

Une proposition pour les poses individuelles a été faite et 2 options sont retenues : 05 et 12. La proposition 05 (décontracté) a été votée à l'unanimité.

11.3 Tirelire Leucan

L'organisme Leucan sollicite l'école pour recueillir des fonds. Le CÉ propose de faire un don à un organisme local. L'organisme identifié comme étant un grand partenaire est **La rencontre Châteauguoise**.

Madame Decamps s'informera auprès de la fondation si l'organisme récolte des fonds cette année sinon le CÉ est en accord avec Leucan.

11.4 Processus de redécoupage du secteur

Le 20 octobre 2021 aura lieu la présentation en virtuel de l'hypothèse de redécoupage ainsi que le processus de consultation auprès des différents CÉ. À cet effet, un conseil d'établissement extraordinaire aura donc lieu le 20 octobre après la présentation. La présence de cinq parents pour ce CÉ est confirmée.

11.5 Activités (3)

- L'estacade pour le 1^e cycle – 8 juin 2022
- L'estacade pour le 2^e cycle – fin mai/début juin 2022
- La Ferme d'André pour les élèves de 1^{re} année – 21 juin 2022

Les activités sont approuvées à l'unanimité

CE-21-22-06

12. Mot du représentant au comité de parents

Le représentant n'a toujours pas eu de courriel pour la rencontre.

13. Mot de la représentante au service de garde

Madame Johanne Trudeau précise que Kouloo n'a pas été envoyé à tout le monde pour éviter les doublons d'élèves. Il est seulement envoyé aux parents qui font la demande et présentement le tout fonctionne à merveille.

14. Bons coups

Madame Decamps annonce qu'il y a eu une présentation de la psychoéducatrice à l'ensemble du personnel de l'école concernant le soutien au comportement positif. Les membres adhèrent à cette philosophie qui se traduira à travers le code de vie dans la prochaine année. Le tout a super bien été et apprécié par tous.

15. Mot de la représentante du personnel de soutien

Aucune prise de parole.

16. Mot des représentants des enseignants

Monsieur Karl Daudelin-Mouton tient à féliciter le travail de Madame Sophie Le Monnier pour le début de l'année, cette dernière transmet rapidement les communications et les informations importantes.

17. Mot de la représentante des professionnelles

Madame Marie-Pier Vanslette tient à dire que le comportement des élèves est bien en ce retour en classe presque normal.

18. Mot des représentants des parents

Rien à mentionner.

19. Mot du président

Monsieur Sébastien Turner est heureux de tous nous voir et nous souhaite une belle année.

20. Autres sujets

20.1 Scouts

Monsieur Turner demande s'il est possible de transmettre la documentation aux parents. Monsieur Leroux demande si c'est légal de faire de la publicité via l'école. Monsieur Turner explique que c'est un organisme à but non-lucratif, etc. Madame Decamps dit qu'elle désire faire la vérification auprès du CSSDGS pour la légalité et assurer le cadre légal.

21. Levée de la séance

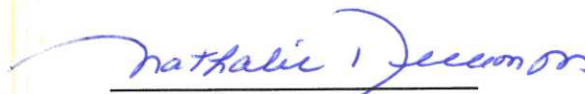
Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Émilie Aganier de lever la séance à 21h.

Approuvée à l'unanimité

CE-20-21-07



Monsieur Sébastien Turner
Président



Madame Nathalie Decamps
Directrice

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 8 novembre 2021 à 19h.